

# Appui institutionnel et développement de la formation à distance

**ÉTUDIER  
À DISTANCE**

Plus de 800 cours en ligne  
et 80 programmes à distance

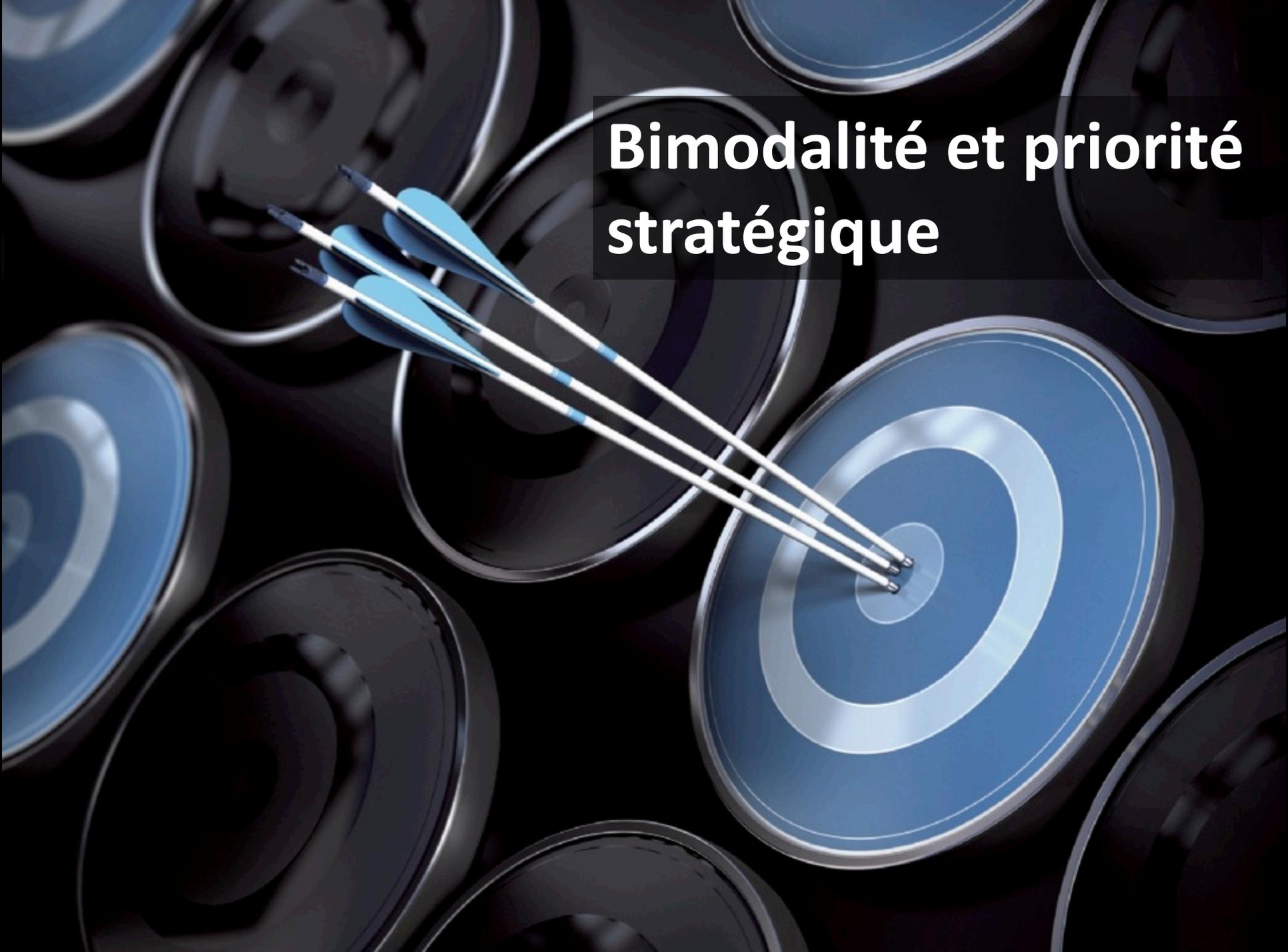


**[Eric.Martel@bse.ulaval.ca](mailto:Eric.Martel@bse.ulaval.ca)**

Directeur adjoint – Formation à distance  
Bureau de soutien à l'enseignement

**[www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca)**

# Bimodalité et priorité stratégique



A red circle with a diagonal slash through it, indicating prohibition or exclusion.

**Tuteurs**

A solid green circle, indicating inclusion or approval.

**Professeurs,  
chargé(e)s de  
cours, auxiliaires,  
etc.**

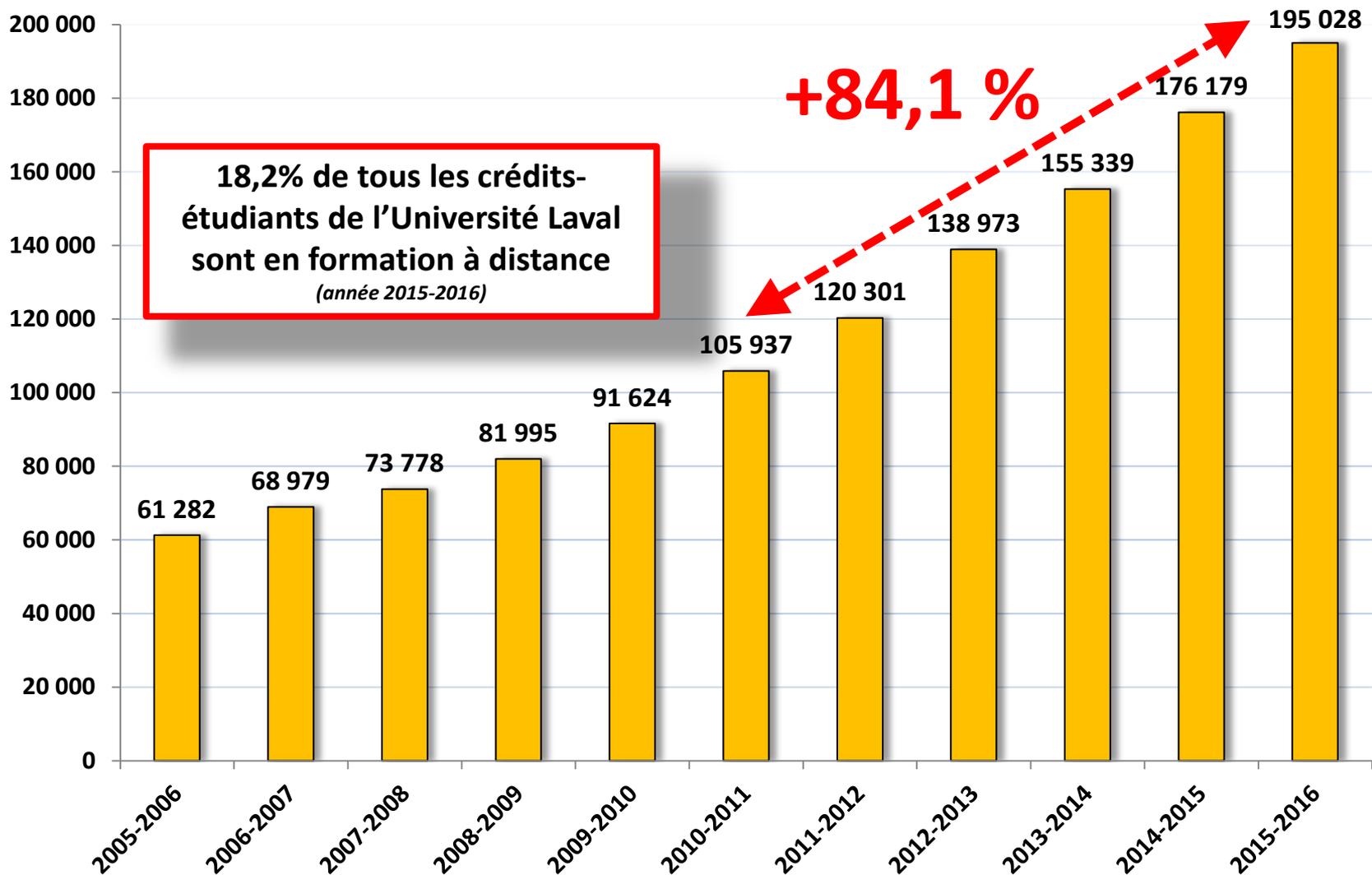
# Équivalence des modalités de diffusion





- **82 programmes à distance**
- **885 cours à distance**

# Crédits-étudiants en FAD

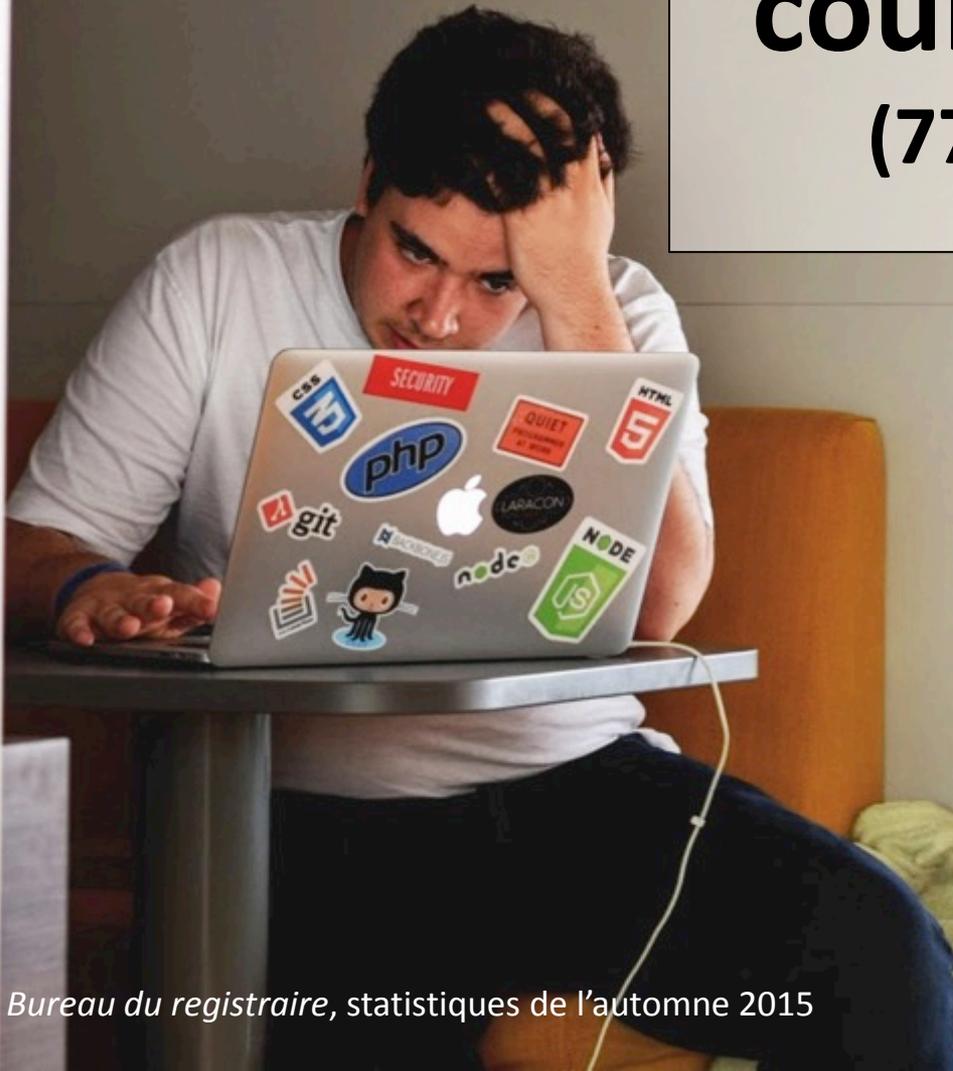




# Plus de 45% des étudiants de l'Université Laval sont inscrits à au moins un cours à distance

- 29% classe et distance (11 925 étudiants)
- 14% à distance seulement (5 656 étudiants)
- 2% classe, distance et hybride (728 étudiants)

# Cours en classe et cours à distance (77% < de 25 ans)



A woman with dark hair in a ponytail, wearing a blue short-sleeved button-down shirt and a pearl necklace, is looking at a tablet computer. She is standing in front of a large window with a view of a city street. The text is overlaid on the left side of the image.

# Cours à distance uniquement (81% > de 25 ans)

# Distance géographique et distance temporelle



Le meilleur des  
deux mondes?





# Programme d'appui à l'innovation pédagogique 2016-2017

*Cours à distance et cours hybrides*

- ✓ 9 000 \$ par cours à distance
- ✓ 4 500 \$ par cours hybride

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

PERFECTIONNEMENT

APPUI À L'INNOVATION

PRIX EN ENSEIGNEMENT



Enseigner à un grand groupe >

QUI PEUT  
M'AIDER?

Vous avez une question d'ordre pédagogique?  
Trouvez la bonne personne...

Ma faculté



## Pour préparer votre session d'automne

- > Contextes d'enseignement
- > Planification et développement des activités
- > Premier cours de la session

## Guide des bonnes pratiques de l'enseignement en ligne de l'Université Laval



Ce guide se veut une occasion de partage d'idées, de conseils et de suggestions à l'intention des enseignants développant des cours en ligne et en assumant la fonction d'encadrement. Non prescriptifs, les énoncés doivent être pris comme une source de renseignements et de réflexions dont l'enseignant pourra s'inspirer selon le mode de diffusion adopté.



Énoncé essentiel ★

### Aperçu du cours et présentation

- 1.1 Toutes les rubriques du plan de cours prévues au Règlement des études sont bien remplies. ★
- 1.2 Le cours et son fonctionnement sont présentés aux étudiants.

### Objectifs généraux et spécifiques

Note : Il faut adapter les énoncés de cette section selon le contexte (p. ex. : approche par compétences).

- 2.1 Les objectifs généraux du cours sont cohérents avec les objectifs et la structure du programme. ★
- 2.2 Les objectifs spécifiques de chaque module sont cohérents avec les objectifs généraux du cours. ★
- 2.3 Les objectifs spécifiques de chaque module sont bien définis et mesurables. ★

### Évaluation des apprentissages

- 3.1 Les évaluations proposées sont cohérentes avec les objectifs spécifiques. ★
- 3.2 Les méthodes d'évaluation proposées sont cohérentes avec les méthodes d'enseignement/apprentissage.
- 3.3 Les méthodes d'évaluation sont multiples et sont réparties tout au long de la session.
- 3.4 Les consignes de l'évaluation et les critères de correction sont clairement présentés. ★
- 3.5 La gestion des retards lors de la remise des travaux est explicitée.
- 3.6 De façon périodique, l'enseignant propose aux étudiants des activités d'évaluation formative avec rétroaction et commentaires. ★
- 3.7 Dans les activités et travaux collaboratifs, les étudiants peuvent s'autoévaluer et évaluer la participation et la contribution de leurs pairs.
- 3.8 Les différents formats de fichiers acceptés pour la remise de travaux sont précisés dans les consignes.

### Activités d'enseignement et d'apprentissage

- 4.1 Le choix des activités, des ressources pédagogiques et des technologies est cohérent avec les objectifs généraux et spécifiques. ★
- 4.2 Le cours est divisé en modules de façon cohérente, logique et équilibrée. ★
- 4.3 Chaque module comporte une présentation, des objectifs spécifiques, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques. ★
- 4.4 Le cours comporte des activités d'apprentissage variées. ★
- 4.5 Les activités soutiennent l'apprentissage actif : elles sont motivantes, engageantes et interactives. ★
- 4.6 Pour chaque module ou activité, la liste des actions à réaliser par les étudiants est clairement énoncée.
- 4.7 Les activités d'apprentissage sont de complexité croissante en lien avec les objectifs du cours.
- 4.8 La charge de travail hebdomadaire des étudiants correspond au nombre de crédits du cours. ★
- 4.9 L'enseignant invite les étudiants à proposer des améliorations aux activités pédagogiques.



### Interactions entre étudiants

- 5.1 Des activités favorisant l'interaction entre étudiants sont proposées.
- 5.2 Des forums ou d'autres espaces d'échanges et de discussion sont présents et bien structurés. ★
- 5.3 Des outils de travail collaboratifs sont proposés aux étudiants.
- 5.4 Lors des activités d'échanges et de discussion, la participation attendue des étudiants est clairement énoncée. ★
- 5.5 Les règles de création des équipes sont clairement énoncées.
- 5.6 Il est proposé aux étudiants de se présenter à leurs collègues et de partager leurs attentes à l'égard du cours.
- 5.7 Diverses activités sont proposées aux étudiants pour développer leur sentiment d'appartenance au groupe, au programme et à l'Université.

### Modalités d'encadrement

- 6.1 L'enseignant prend contact avec les étudiants dès la première semaine et se présente. ★
- 6.2 Le rôle de l'enseignant et, le cas échéant, des autres intervenants impliqués dans le cours est expliqué aux étudiants.
- 6.3 Les modalités de communication et le délai de réponse aux questions des étudiants sont clairement indiqués dans le plan de cours.
- 6.4 Le délai de correction des évaluations est indiqué.
- 6.5 L'enseignant participe aux discussions et les encadre en s'assurant que les échanges se déroulent dans le respect et conformément à la netiquette.
- 6.6 Les réponses aux questions des étudiants sont précises, constructives et complètes. ★
- 6.7 L'enseignant aide les étudiants à demeurer motivés et engagés.
- 6.8 L'enseignant se préoccupe des étudiants peu actifs ou en difficulté en faisant des interventions pour susciter leur engagement et favoriser leur réussite. ★
- 6.9 Par ses explications et commentaires, l'enseignant aide les étudiants à progresser dans la matière.
- 6.10 À la fin du cours, l'enseignant donne une occasion aux étudiants d'effectuer un bilan réflexif sur leur apprentissage.

### Utilisation des technologies

- 7.1 Les outils technologiques institutionnels sont privilégiés. ★
- 7.2 Si des outils externes à l'Université Laval sont requis, on retrouve sur le site de cours la configuration technologique, des liens vers ces outils ainsi que vers des guides d'utilisation.
- 7.3 Le site web de cours ne comporte pas de liens brisés ou périmés. ★
- 7.4 Afin de stimuler l'intérêt des étudiants, des outils variés sont utilisés pour présenter la matière.

### Ressources pédagogiques

- 8.1 L'enseignant explique à quoi serviront les ressources pédagogiques proposées et comment les utiliser.
- 8.2 Les ressources pédagogiques sont à jour. ★
- 8.3 Le cours fait appel à une variété de ressources pédagogiques, incluant, le cas échéant, des alternatives et des ressources en libre accès.
- 8.4 Les ressources pédagogiques obligatoires et optionnelles sont clairement distinguées. ★
- 8.5 Le site de cours contient une bibliographie à jour incluant des liens web. ★
- 8.6 Les ressources pédagogiques reposent sur des médias variés (texte, son, image, vidéo, multimédia).
- 8.7 Les textes déposés dans le site du cours sont clairs, bien structurés et rédigés dans une langue de qualité.
- 8.8 La présentation des ressources pédagogiques est soignée et les documents facilement lisibles.
- 8.9 Toutes les œuvres utilisées dans la production du matériel pédagogique, incluant les ressources externes, sont citées et utilisées adéquatement, dans le respect de la Politique et des directives de l'Université Laval relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui<sup>1</sup>. ★
- 8.10 L'enseignant invite les étudiants à signaler les problèmes liés aux ressources et à l'accès aux sites web.
- 8.11 Le site du cours fournit des liens vers les services et ressources pouvant aider les étudiants à mieux réussir. ★

<sup>1</sup> voir [www.bds.ulaval.ca](http://www.bds.ulaval.ca)

## Politique de la formation à distance

Approuvée :	Conseil universitaire (Résolution CU-2011-107)
Modifiée :	Conseil universitaire (Résolution CU-2016-57)
Entrée en vigueur :	Janvier 2012 (Été 2016 pour la politique modifiée)
Responsable : et révision	Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
Cadre juridique :	Charte de l'Université Laval, article 7.8; Statuts de l'Université Laval, articles 87 et 148



## TABLE DES MATIÈRES

Préambule .....	3
1. OBJECTIFS .....	3
2. DÉFINITIONS .....	3
2.1 Activité de formation.....	3
2.2 Université bimodale .....	4
2.3 Formation à distance.....	4
2.4 Formation en présentiel .....	4
2.5 Formation hybride .....	4
2.6 Formation comodale.....	4
2.7 Apprentissage en ligne.....	4
2.8 Activités asynchrones .....	4
2.9 Activités synchrones.....	4
2.10 Encadrement des étudiants à distance .....	4
3. CHAMP D'APPLICATION .....	5
4. PRINCIPES .....	5
4.1 Principes généraux.....	5
4.2 Principes concernant le développement des activités de formation à distance.....	5
4.3 Principes concernant les aspects communicationnels dans les activités de formation à distance....	6
4.4 Principe concernant l'évaluation des apprentissages en formation à distance.....	6
5. RESPONSABILITÉS .....	7
5.1 Responsabilités de l'Université Laval.....	7
5.2 Responsabilités des facultés et des unités.....	7
5.3 Responsabilités des enseignants.....	7
5.4 Responsabilités des étudiants.....	8
6. APPLICATION, SUIVI ET RÉVISION DE LA POLITIQUE .....	8
6.1 Gouvernance.....	8
6.2 Entrée en vigueur, suivi et évaluation de la Politique.....	8

# Examens des cours à distance

Au moins une activité d'évaluation sommative des apprentissages:

- ✓ Présentiel;
- ✓ Sous surveillance;
- ✓ Contrôle de l'identité de l'étudiant



# 24 lieux d'examens au Québec

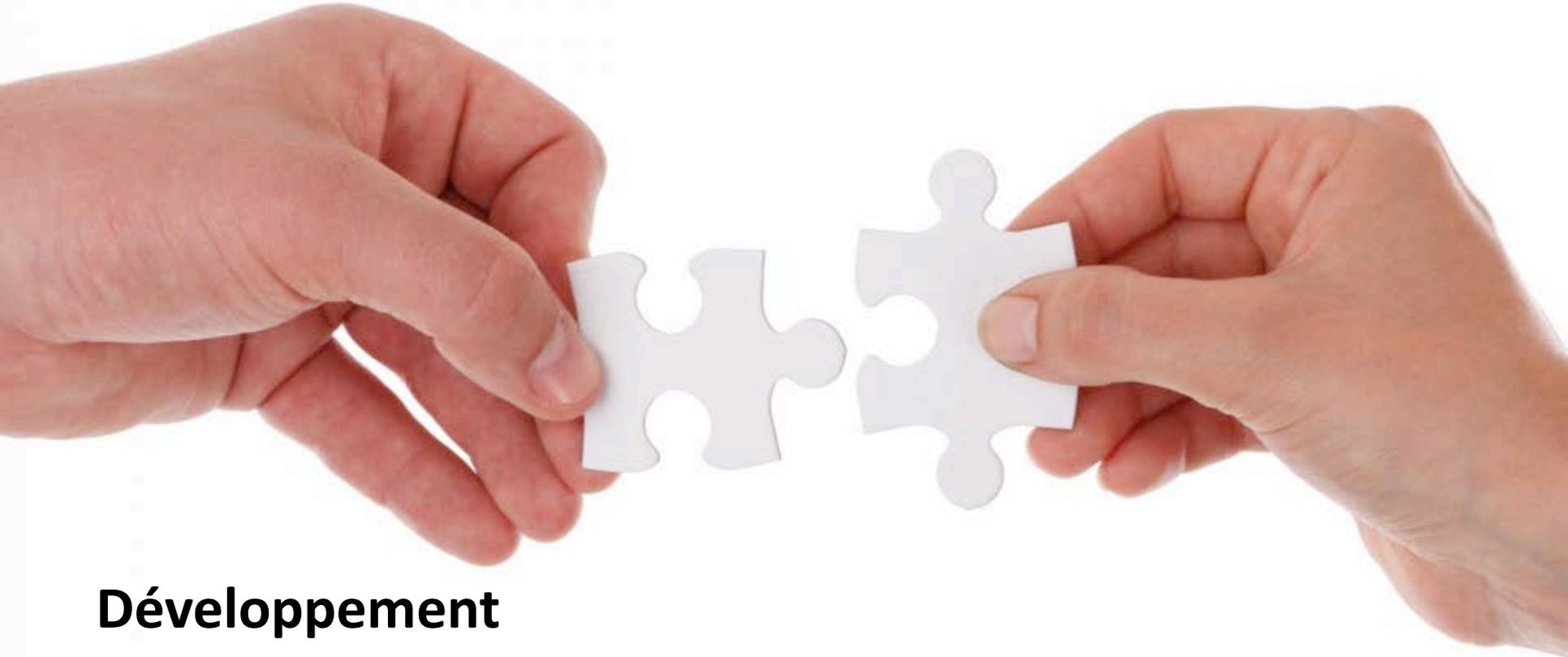


**NOUVEAU:** 2 lieux  
d'examens au NB

# Promotion



# Appuis institutionnels



**Développement**

**Logistique, support et perfectionnement**

**Promotion**

# La formation à distance à l'Université Laval

**ÉTUDIER  
À DISTANCE**

**Plus de 800 cours en ligne  
et 80 programmes à distance**



**[Eric.Martel@bse.ulaval.ca](mailto:Eric.Martel@bse.ulaval.ca)**

Directeur adjoint – Formation à distance  
Bureau de soutien à l'enseignement

**[www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca)**